

Guide de l'auteur

1. Règles de déontologie

La revue *Centrifuge* suit les règles déontologiques relatives à l'édition scientifique.

À ce titre, les auteurs attestent que :

- L'article soumis est original et inédit (n'a été soumis ou publié dans aucun autre support de publication (ouvrage, chapitre, site...)) ;
- la recherche a été conduite dans le respect de l'éthique des recherches en sciences humaines et sociales ;
- toutes les illustrations insérées dans l'article demeurent placées sous leur mention légale d'origine.

2. Soumission d'article

Les auteurs sont invités à soumettre **en format Word** leurs propositions d'articles via ASJP. Une feuille de style (modèle) est mise à la disposition des auteurs dans la rubrique « *Instructions aux auteurs* » pour insérer leurs articles.

3. Recevabilité de l'article

Dans un premier temps, l'article est examiné en mode anonyme au niveau du comité de lecture de la revue *Centrifuge* qui donne recevabilité avant d'entamer la procédure d'expertise. Il sera tenu compte des conditions ci-dessous pour donner un avis favorable de recevabilité :

- la pertinence de la proposition en lien avec les thématiques et les objectifs de la revue,
- la rigueur scientifique de la proposition,
- la qualité rédactionnelle,
- la conformité avec les normes de présentation et de calendrier,
- la présence de l'ensemble des éléments demandés (résumés, mots-clés...).

Toute proposition reçue ne correspondant pas suffisamment aux exigences scientifiques et aux normes de la revue ne sera pas retenue.

4. Procédure d'évaluation de l'article

Pour les propositions recevables, la double expertise à l'aveugle est organisée par le rédacteur en chef. Elle est confiée à deux experts choisis qui reçoivent le texte anonymisé via l'ASJP selon la réglementation en vigueur. L'évaluation s'effectue autour de quatre critères d'appréciation :

- Intérêt scientifique de l'article ;
- Intérêt méthodologique ;
- Niveau de problématisation ;
- Qualité de rédaction.

Chaque expert se prononce selon les quatre avis suivants :

- Avis favorable pour une publication de l'article en l'état ;
- Modifications mineures à envisager ;
- Modifications majeures à envisager ;
- Proposition de refus de l'article.

Dans le cas où un article recueille un avis favorable et un autre défavorable, une troisième expertise est organisée. La conclusion de cet arbitrage déterminera le résultat d'acceptation ou de rejet qui sera considéré comme définitif.

5. Article accepté pour publication

Lorsque l'article est accepté, l'auteur-correspondant doit impérativement insérer les références bibliographiques de son article selon le style APA sur la plateforme ASJP (les indications lui apparaissent sur son compte).

6. Les droits d'auteur

La revue **Centrifuge** est le propriétaire légal du matériel scientifique publié. Elle se réserve tous les droits d'auteur sur toutes les recherches qu'elle accepte et publie.

7. Remarques importantes

- Les auteurs sont invités à lire et à suivre attentivement les instructions et le guide qui leur sont destinées.
- L'Éditeur en chef a le droit de retourner les manuscrits qui ne sont pas présentés conformément aux instructions.